



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

Préfecture
Sous-préfecture de Narbonne
Mission des sécurités et de la
réglementation
Pôle sécurité
Affaire suivie par :
Patricia Duhail
Tél : 04.68.90.33.72
patricia.duhail@aude.gouv.fr

Narbonne, le 29 octobre 2019

Le sous-préfet de Narbonne

à
*Mesdames et Messieurs
les membres de la commission
(destinataires in fine)*

Objet : Commission de suivi de site (CSS) de Port La Nouvelle.

La commission de suivi de site de Port La Nouvelle se réunira le **mercredi 27 novembre 2019 à 9 H 30** à la mairie de Port La Nouvelle.

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Présentation du rapport d'activités des établissements,
- Bilan de l'inspection de l'environnement,
- Point sur le P.P.R.T.,
- Espace de discussion.

En votre qualité de membre de cette commission, je vous serais obligé de bien vouloir y participer ou vous y faire représenter.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet


Luc ANKRI

Membres de la Commission de suivi de sites de Port La Nouvelle

Collège « administrations de l'Etat » :

- le préfet de l'Aude ou le sous-préfet de Narbonne,
- le chef du service interministériel de défense et de protection civile ou son représentant,
- le chef du service départemental d'incendie et de secours de l'Aude ou son représentant,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ou son représentant,
- le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant,
- le délégué à la mer et au littoral ou son représentant.

Collège « élus des collectivités territoriales concernées » :

- M. Henri MARTIN, maire de Port La Nouvelle (titulaire) ou M. Jean-Michel MONIER (suppléant),
- M. Didier CODORNIOU, vice-président du Conseil Régional (titulaire) ou Mme Agnès LANGEVINE, vice-présidente du Conseil Régional (suppléante),
- M. Hervé BARO, conseiller départemental (titulaire) ou Mme Magali VERGNES, conseillère départementale (suppléante),
- M. Christian LAPALU, vice-président du Grand Narbonne communauté d'agglomération (titulaire) ou M. Jacques BASCOU, président du Grand Narbonne communauté d'agglomération (suppléant).

Collège « riverains d'installations classées ou associations de protection de l'environnement » :

- Mme Maryse ARDITI, présidente de l'association ECCLA (titulaire) ou M. Frédéric OGE (suppléant),
- M. Louis MADAULE, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aude (titulaire) ou M. Jean-François CHATEL, directeur général de la CCI de l'Aude (suppléant),
- M. Erwan BERTON, président du comité interdépartemental des pêches maritimes et des élevages marins 66/11 (titulaire) ou M. Frédéric RESTE, premier prud'homme Bages-Port La Nouvelle (suppléant),
- M. Hervé CIFAÏ, directeur des Silos du Sud et de SMTP (titulaire) ou M. Vincent BONDON, adjoint du directeur, responsable d'exploitation des Silos du Sud (suppléant),
- M. Georges BARADAT, riverain.

Collège « exploitants des installations classées » :

- M. Johny MOUCHARD, chef de centre Antargaz Finagaz Boussens (titulaire) ou M. Laurent CANNAT, chef de dépôt Antargaz Finagaz Port La Nouvelle (suppléant),
- M. Alexandre GRAUSI, chef de centre Frangaz (titulaire) ou M. Gauthier TURINI, assistant technique (suppléant),
- M. Christophe LALLOZ, directeur général EPPLN (titulaire) ou M. Thierry JACQUET, directeur d'exploitation (suppléant),
- M. Nicolas DURVILLE, directeur FOSELEV Logistique (titulaire) ou M. Julien LAVIGNE, chef de centre (suppléant),
- M. Bruno PIERRINE, directeur général de DPPLN (titulaire) ou M. Yann RAFIN, ingénieur HSSE (suppléant),

Collège « salariés des installations classées » :

- M. Jonathan DEMEY, CHSCT centres et dépôts Antargaz Finagaz (suppléant),
- M. David LEPAGE, délégué du personnel Frangaz (titulaire) ou M. Baptiste DOUTRE, délégué du personnel (suppléant),
- M. Christophe PECH, délégué du personnel EPPLN (titulaire) ou M. Eric PECHAUBES, délégué du personnel (suppléant),
- Mme Caroline CABANIER (titulaire) ou M. Cédric MAILLARD (suppléant) pour FOSELEV Logistique,
- M. Yohan LEMAIRE (titulaire).